

# Le Maroc et l'Union africaine, un délicat retour

## Analyse

CHARLOTTE BOZONNET

Service international

**E**ncore une belle photo de famille. Le Maroc a réuni, mercredi 16 novembre, une vingtaine de chefs d'Etat africains à Marrakech. En marge de la COP22, la réunion avait pour objectif de favoriser la coordination entre pays de la région sur les questions climatiques. « *Que l'Afrique harmonise ses positions, parle d'une seule voix sur ce sujet* » qui la concerne au premier chef, soulignait au Monde Nasser Bourita, ministre délégué aux affaires étrangères. Cette rencontre a surtout été une nouvelle pierre dans la très offensive politique africaine du Maroc.

En juillet, le Maroc a annoncé sa volonté de réintégrer l'Union africaine (UA). Il avait quitté ce qui était alors l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1984 pour protester contre la décision de l'organisation panafricaine d'accueillir en son sein la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Cette annonce n'était qu'une demi-surprise, le royaume chérifien n'ayant jamais totalement rompu les liens avec l'UA. Depuis des années, des représentants marocains étaient présents en marge de ses sommets. Surtout, avec l'arrivée sur le trône de Mohammed VI en 1999, le pays a développé une intense politique africaine – des partenariats économiques, une présence religieuse à travers la formation des imams notamment – qui s'est accélérée ces derniers mois.

Dernière image de ce message sans ambiguïté : assis devant une carte de l'Afrique, Mohammed VI a prononcé le traditionnel discours du trône, le 6 novembre, depuis Dakar, au Sénégal, en le centrant sur l'Afrique. Longtemps dirigée sur l'Afrique de l'Ouest et centrale, l'offensive de charme du Maroc s'est depuis peu orientée vers les pays d'Afrique de l'Est. « *Et, demain, ce sera l'Afrique australe* », a prévenu M. Bourita, martelant le message royal : « *Le Maroc est chez lui en Afrique.* »

### LA LOGIQUE DE BLOC RÉGIONAL

Cette volonté de retour au sein de l'UA est aussi un aveu d'échec. « *Etre le seul Etat africain en dehors de l'UA pose des problèmes à la diplomatie marocaine* », souligne Roland Adjovi, professeur de droit international à l'université d'Arcadia (Etats-Unis). Le royaume touche les limites de sa position actuelle (son refus d'intégrer l'organisation tant que la RASD en fera partie) tant pour ses ambitions de puissance régionale que sur le conflit au Sahara occidental. Le ministre l'a en partie reconnu : « *[La politique de] la chaise vide ne donne pas tout le temps de bons résultats* », « *l'UA est restée le cheval de bataille de nos adversaires (...), c'est*

*donc normal d'aller là où ce combat se mène.* »

En étant absent de l'UA, le Maroc n'a pas l'impact qu'il souhaiterait avoir dans ses propositions régionales. Dans les négociations internationales, il ne bénéficie pas de la logique de bloc régional. Il est également exclu de certains forums de discussion. Le conflit au Sahara, lui, est enlisé depuis des années : le Maroc a obtenu un statu quo – il contrôle 80 % du territoire du Sahara occidental – et une hausse du nombre d'Etats ne reconnaissant pas la République sahraouie, mais il n'a pas réussi à faire accepter son plan d'autonomie. Les responsables sahraouis continuent de demander l'indépendance et l'organisation d'un référendum d'autodétermination. « *En réintégrant l'UA, le Maroc se dit qu'il va pouvoir influencer la politique de l'organisation sur le dossier du Sahara* », note M. Adjovi.

Techniquement, ce retour n'est pas compliqué. Les procédures sont assez claires. L'Etat qui veut rejoindre l'UA écrit à la présidence de la commission de l'UA, ce que le Maroc a fait en septembre, qui transmet la demande par écrit à l'ensemble des pays membres. Si une majorité de réponses positives est enregistrée (28 Etats sur 54), le secrétariat notifie au candidat son adhésion. S'il n'y a pas assez de réponses, le sujet est mis au vote lors d'un sommet des chefs d'Etat de l'UA – le prochain est prévu à Addis-Abeba en janvier 2017. « *Le véritable enjeu est de savoir comment résoudre la question politique derrière ce retour* », souligne M. Adjovi.

### « UN MOIS DE RETARD DANS LE PROCESSUS »

Si la perspective d'un retour du Maroc est une « bonne nouvelle » pour une organisation dont l'ambition est continentale, il importera au sein de l'UA les luttes qui se déroulaient jusqu'ici à l'extérieur entre les soutiens du Maroc et de sa politique sur le Sahara occidental et ses opposants, comme l'Afrique du Sud ou l'Algérie, soutiens du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Déposée en septembre, la demande de réintégration aurait tardé à parvenir aux Etats membres. « *Qu'il y ait déjà un mois de retard dans le processus est pour nous inexplicable. C'est un premier signe qu'il y a des manipulations* », a dénoncé M. Bourita, qui vise, sans le nommer, le voisin algérien. En pratique, les décisions au sein de l'UA se prennent par consensus, mais il est techniquement possible d'en faire adopter (ou bloquer) avec une majorité des deux tiers. Aucune règle ne permet d'exclure la RASD. « *Dans les textes, le Maroc ne peut pas conditionner sa demande d'intégration à l'exclusion de la RASD. Mais, en pratique, rien ne les empêche de mener des tractations politiques* », observe M. Adjovi.

Le « dossier maroco-sahraoui » va peser dans d'autres négociations. L'UA doit se trouver un ou une successeur(e) à la Sud-Africaine Nkosazana Dlamini-Zuma à la tête de la Commission. L'élection du Sénégalais Abdoulaye Bathily, dont le pays est un traditionnel soutien du Maroc, serait un

atout pour le royaume. « *Si le retour du Maroc se fait, estime M. Adjovi, il y aura certainement des luttes politiques au sein de l'UA, mais je ne crois pas à une implosion. L'organisation a vécu des crises plus importantes au sujet de la Cour pénale internationale ou de la Libye par exemple.* » ■

c.bozonnet@lemonde.fr

**EN JUILLET,  
LE MAROC  
A ANNONCÉ  
SA VOLONTÉ  
DE RÉINTÉGRER  
L'UNION**

**AFRICAINE.  
IL AVAIT QUITTÉ  
L'ORGANISATION  
DE L'UNITÉ  
AFRICAINE (OUA)  
EN 1984**